Circuit des renoncules à Maroilles

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Accessible toute l'année, ce circuit traverse le bocage maroillais le long de petites routes de campagne.
De nombreux éléments du patrimoine de la Thiérache jalonnent le parcours (anciennes censes, moulin à eau, chapelles, bocage).

Durée	2h 20	**Difficulté**	Facile
Distance	7,94 km	**Retour point de depart**	Oui
Dénivelé positif	22 m	**Activité**	Pédestre
Dénivelé négatif	24 m	**Commune**	Maroilles (59550)
Point haut	162 m	**Région**	Avesnois
Point bas	131 m		

Trace n° 1565289

Description

Stationnez au parking de la Maison du Parc à Maroilles.

(**D/A**) Quittez la Maison du Parc et descendez au moulin datant de 1575 par l'escalier dit du Vert de Gris. Passez le pont des vannes. Une turbine fournissait l'électricité au village et à la manufacture entre les deux guerres. Rejoignez la Basse Maroilles.

(**1**) Ignorez sur la droite la Rue des Malades qui sera empruntée au retour et poursuivez tout droit. Gardez la droite aux deux fourches suivantes.

(**2**) Continuez à droite par le Chemin de Cerfmont : la légende veut que Saint-Hubert y protégea sous son manteau un cerf traqué par les chasseurs. Suivez bien le balisage dans la traversée du hameau.

(**3**) Poursuivez à droite sur le Chemin du Quemineau. Vue sur le village et le bocage maroillais.

(**4**) Effectuez un crochet droite-gauche sur la RD 959 et empruntez, à gauche, la Ruelle du Cruquet.

(**5**) À l'intersection, continuez à droite. Vous randonnez au cœur des pâtures, vous passerez devant la Cense de Catillon, ancienne ferme de l'abbaye de Maroilles située sur votre droite.

(**6**) Au croisement suivant, empruntez à droite le Chemin de la Rosière qui devient plus loin Rue des Prés. Aux premières habitations, notez la Chapelle Notre-Dame de Grâce (Chapelle des Prés sur la carte).

(**7**) Coupez **prudemment** la RD 959, puis, suivez à gauche la Rue des Malades.
Au Moyen-Âge, une maladrerie était installée « hors des murs » dans cette rue, et accueillait les personnes atteintes de la lèpre.

(**1**) Suivez à gauche l'itinéraire de départ pour rejoindre la Maison du Parc (**D/A**).

Points de passages

D/A Maison du Parc à Maroilles
N 50.13287° / E 3.758851° - alt. 140 m - km 0

1 Carrefour de la boucle
N 50.129066° / E 3.760018° - alt. 136 m - km 0.45

2 Chemin de Cerfmont
N 50.122757° / E 3.756564° - alt. 138 m - km 1.23

3 Chemin du Quemineau
N 50.122452° / E 3.748716° - alt. 147 m - km 1.8

4 Route D959
N 50.125854° / E 3.736932° - alt. 158 m - km 2.78

5 Intersection
N 50.130234° / E 3.724662° - alt. 135 m - km 4.09

6 Chemin de la Rosière
N 50.135838° / E 3.727886° - alt. 132 m - km 4.78

7 Route D959
N 50.128918° / E 3.749316° - alt. 136 m - km 6.66

D/A Maison du Parc à Maroilles
N 50.132782° / E 3.758829° - alt. 138 m - km 7.93

Informations pratiques

Circuit inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).
Suivez le balisage Jaune.
Donnez-nous votre avis sur https://www.visorando.com/randonnee-circuit-des-renoncules-a-maroilles/

En savoir plus :
Email : annie.trotin.pnra@gmail.com

Copie, vente et diffusion interdites - zzYdMuQN

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

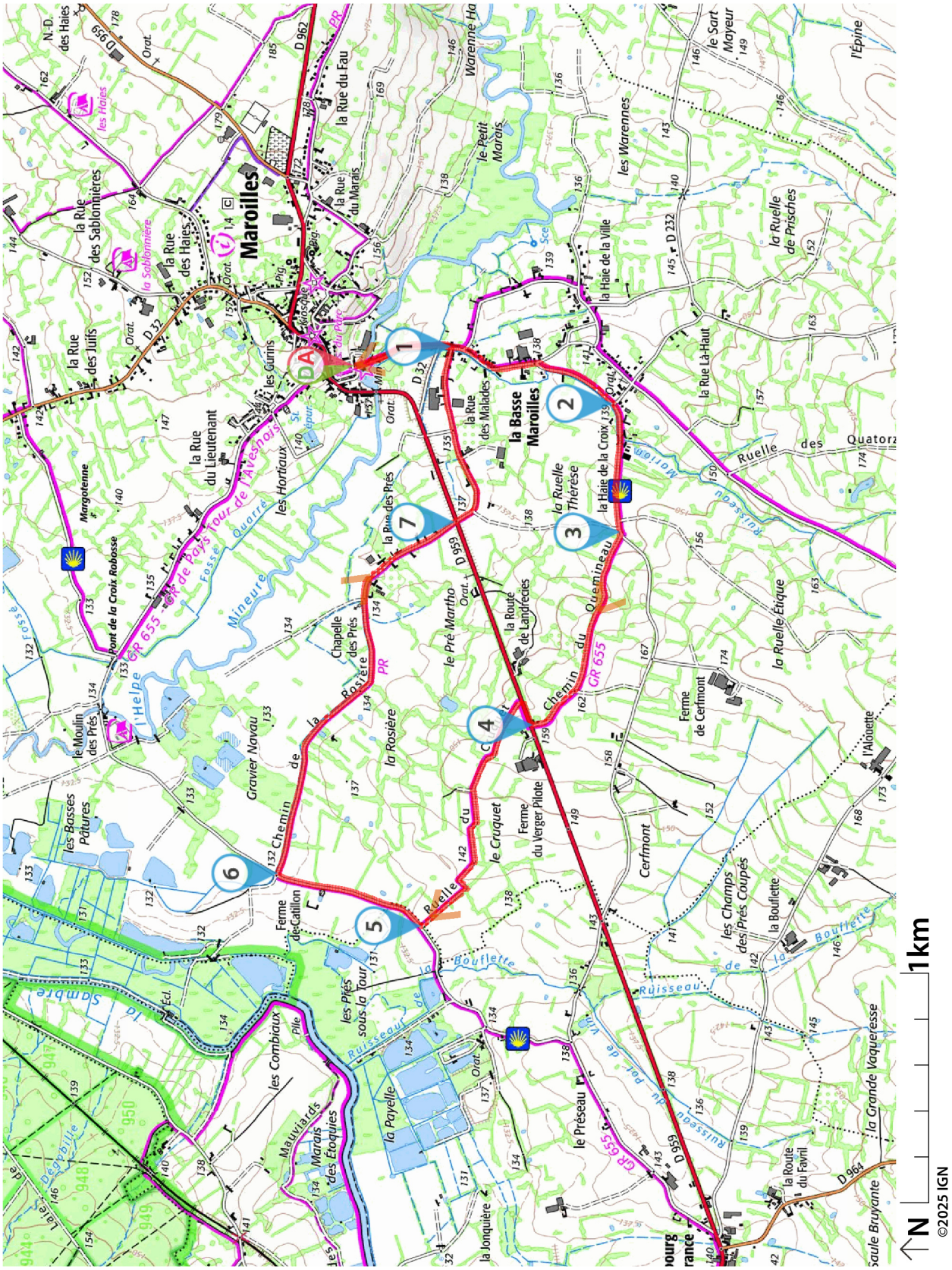

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Copie, vente et diffusion interdites - zzYdMuQN

LA CHARTE du visorandonneur

Visorando
Préparer et partager ses randos

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

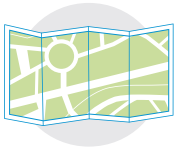

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

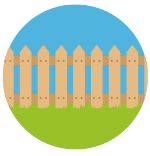

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

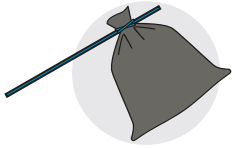

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

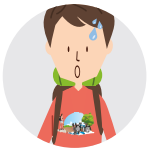

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.